|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | COMMISSION EUROPÉENNE |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG – Direction – Unité | COMM-B2 |
| Numéro de poste Sysper: | 357909 |
| Personne de contact:  Prise de fonctions souhaitée:  Durée initiale:  Lieu de détachement: | **Jens MESTER, HoU B.2 –** Relations interinstitutionnelles, contrats institutionnels et CCED/ Centre de contact Europe Direct  premier trimestre 2024  2 années  Bruxelles  Luxembourg  Autre: Click or tap here to enter text. |
| Type de détachement |  |
| Cet avis de vacance est ouvert aux:    ainsi qu’aux  pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  pays tiers suivants: …  organisations intergouvernementales suivantes: … | |
| Délai des candidatures |  |

**Présentation de l’entité (nous sommes)**

La direction générale de la communication est le service de la Commission chargé d’expliquer les politiques de l’Union européenne au grand public. Elle informe la Commission de l’évolution de la situation politique et des tendances observées dans l’opinion publique et les médias. La DG Communication est placée sous la responsabilité directe de la présidente de la Commission européenne.

L’unité compte environ 25 membres du personnel et soutient la communication institutionnelle de la Commission dans les domaines suivants: relations interinstitutionnelles, contrats-cadres de communication institutionnelle et du centre de contact Europe Direct. L’unité supervise également la mise en œuvre des règles institutionnelles en matière de communication et de visibilité pour les programmes de financement de l’Union européenne.

L’END sera rattaché au secteur interinstitutionnel chargé de coordonner la mise en œuvre de l’approche de la Commission en matière de communication avant les élections européennes et coordonnera également les tâches interinstitutionnelles ordinaires de la direction générale.

**Présentation du poste (nous proposons)**

Nous proposons un poste END pour un spécialiste de la communication qui assistera la direction générale de la communication dans la coordination des relations interinstitutionnelles dans le domaine de la communication afin d’assurer des relations harmonieuses avec les autres institutions.

Les tâches à l’appui des priorités de la Commission et de l’UE couvrent les domaines suivants:

* Aspects opérationnels de la coopération interinstitutionnelle: assurer le suivi des actions de communication des autres institutions qui nécessitent une coordination au sein de la direction générale et/ou de la Commission, assurer la coordination des réunions, la préparation de notes d’information, de rapports et d’autres documents clés demandés à l’unité;
* Dans le domaine de la communication, coordonner les réponses de la DG aux questions parlementaires et aux réponses aux plaintes des citoyens soumises au Médiateur européen;
* Coordonner la dimension interinstitutionnelle de la Journée de l’Europe;
* Assurer le suivi de l’évolution des politiques européennes du point de vue de la communication avec les services de communication du Parlement européen, du Conseil, du Comité économique et social européen ou du Comité des régions;
* Contribuer à coordonner la mise en œuvre des règles institutionnelles en matière de communication et de visibilité pour les programmes de financement de l’Union européenne.

En 2024, l’END soutiendra également la direction générale dans les domaines clés suivants:

* Mettre en œuvre l’approche de la Commission en matière de communication dans la perspective des élections européennes de 2024. Cela se fait au sein de la DG COMM, avec des représentations de la Commission dans les États membres, avec les directions générales politiques de la Commission et dans le cadre de notre coopération avec le Parlement européen.
* Contribuer au suivi en vue de la transition vers un nouveau cycle institutionnel (nouveaux mandats de la Commission européenne et du Parlement européen).

**Profil du titulaire (nous recherchons)**

Nous recherchons un expert en communication expérimenté et polyvalent, ayant une excellente connaissance des priorités politiques de la Commission et des principales politiques de l’UE, un sens aigu de la raison d’être de l’Union et une bonne compréhension de la communication externe au sein de la Commission. Le candidat retenu devra:

* être dynamique, motivé et ouvert d’esprit;
* être en mesure d’obtenir des résultats de grande qualité en temps utile;
* avoir de bonnes compétences en matière de communication et de rédaction, et être en mesure d’appliquer un bon jugement politique et un raisonnement structuré pour transmettre des contenus complexes de manière claire et convaincante;
* avoir une expérience de la communication externe dans le secteur public;
* être capable de travailler sous pression.

**Critères d’éligibilité**

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d’éligibilité suivants **à la date de début du détachement** :

Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;

Ancienneté de service : avoir une ancienneté d’au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel;

Employeur : être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), une université ou un organisme de recherche indépendant.

Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu’il est appelé à exercer. Si vous venez d’un pays tiers, vous devrez justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l’Union européenne nécessaire à l’accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

**Conditions du détachement**

Durant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé et rémunéré par votre employeur et devrez également rester couvert par votre sécurité sociale (nationale).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l’Union européenne doit obligatoirement disposer d’une habilitation de sécurité (jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission (EU – Euratom) 2015/444 du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32015D0444). Il vous appartient de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation de votre détachement.

**Soumission des candidatures et procédure de sélection**

Si vous êtes intéressé, veuillez suivre les instructions données par votre employeur pour postuler.

La Commission Européenne **acceptera seulement les candidatures qui auront été soumises par l’intermédiaire de la Représentation Permanente / Mission Diplomatique de votre pays auprès de UE, le secrétariat de l’AELE (EFTA) ou par le(s) canal (canaux) qui aura (auront) été spécifiquement convenu(s)**. Les candidatures reçues directement de votre part ou de votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidaturesous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv))en français, anglais ou allemand.Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas ajouter d’autres documents(tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes ou attestation d’expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

**Traitement des données à caractère personnel**

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ([[1]](#footnote-1)). Ces dispositions s’appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) nº 45/2001 et la décision nº 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)